

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES TOULOUSE

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-7, L.613-1;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1:

Vu l'arrêté du 25 juin 2021 accréditant l'Institut national des sciences appliquées Toulouse (INSA Toulouse) en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu le procès-verbal du jury attestant la soutenance de thèse en date du 4 décembre 2023 portant sur le sujet suivant :

« Un cadre polyédrique pour les problèmes d'accessibilité dans les réseaux de Petri »

préparée au sein de l'École Doctorale EDMITT - Ecole Doctorale Mathématiques, Informatique et Télécommunications de Toulouse, sous la direction de M. François VERNADAT et la codirection de M. Didier LE BOTLAN,

devant un jury présidé par M. Loïc HÉLOUËT, Directeur de recherche, et composé de M. François VERNADAT, Professeur des universités, Mme Laure PETRUCCI, Professeure des universités, M. Igor WALUKIEWICZ, Directeur de recherche, M. Didier LE BOTLAN, Maître de conférences, Mme Béatrice BÉRARD, Professeure émérite, M. Fabrice KORDON, Professeur des universités, M. Silvano DAL ZILIO, Chargé de recherche;

Vu la délibération du jury :

Le diplôme national de **DOCTORAT** en « Informatique et Télécommunications » est délivré à Monsieur Nicolas AMAT, date de naissance le 8 février 1997 à BOURGES (Cher)

au titre de l'année universitaire 2022-2023 et confère le grade de doctorat, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 12 février 2024

Le Directeur de l'INSA Toulouse

Bertrand Raquet

Numéro de diplôme : 20232022/D00062 INSATOU 16047119 La Rectrice de la Région académique Occitanie Chancelière des universités

Sophie Béjean